

**MONTAGE- UND BETRIEBSANLEITUNG  
INSTALLATION AND OPERATING INSTRUCTIONS  
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'UTILISATION**

04.04.2022

KUPPLUNGSKUGEL 50 MIT FLANSCH

COUPLING BALL 50 WITH FLANGE

BOULE D'ATTELAGE 50 À BRIDE

**WICHTIGE HINWEISE:**

siehe separates Dokument BA\_TASC\_400002, [www.walterscheid.com/downloads/](http://www.walterscheid.com/downloads/)

**IMPORTATANT NOTES:**

see separate document BA\_TASC\_400002, [www.walterscheid.com/downloads/](http://www.walterscheid.com/downloads/)

**NOTES IMPORTANTES:**

voir document séparé BA\_TASC\_400002, [www.walterscheid.com/downloads/](http://www.walterscheid.com/downloads/)

# BOULE D'ATTELAGE 50 À BRIDE

## 1. DONNÉES TECHNIQUES ET DÉSIGNATIONS

### DESCRIPTION :

Si l'on considère les dimensions de la boule d'attelage, cet attelage de remorque est conforme à la réglementation UN ECE R55, classe A50.

### DOMAINE D'UTILISATION :

La boule de remorquage est adaptée pour une utilisation sur les véhicules à moteur. Le véhicule à moteur doit être adapté au montage de la boule d'attelage et, en plus de l'homologation ou de l'homologation de type par le constructeur, doit avoir un schéma de perçage correspondant (voir figure 1) avec les propriétés de résistance associées.

### HOMOLOGATION UN/ECE R55 :

- > Type: K-445
- > Classification du dispositif d'attelage mécanique: A50-X

### R55- MARQUE D'HOMOLOGATION



55R - 01 2837

### VALEURS CARACTERISTIQUES :

- > Valeur D adm.: 31,0 kN
- > Valeur Dc adm.: -
- > Valeur V adm.: -
- > Charge S adm.: 250 daN (kg)
- > charge de la remorque adm.: 3500 kg



### CONSIGNE :

Si le recours à ces valeurs caractéristiques devait exiger des approbations officielles supplémentaires conformément aux conditions d'admission en vigueur dans le pays d'utilisation, il convient d'en faire la demande.

### BRIDE :

(voir Figure 1)

Les dimensions de bride sont conformes aux classe A50-2 conformément au règlement UN ECE R55 (Gabarit des trous 83x56).



### CONSIGNE :

Lors du montage du train, il faut s'assurer que la boule d'attelage fixée au véhicule tracteur est homologuée pour le raccordement à la boule d'attelage ou dispose d'un certificat individuel dans le cadre du StVZO. En particulier, les boules d'attelage doivent garantir les caractéristiques requises et les angles de pivotement horizontal, vertical et axial requis de la boule d'attelage.

### ANNEAUX DE TRACTION :

Uniquement pour raccordement avec attelage à boule 50 selon UN ECE R55, classe B resp. B50.



### ATTENTION :

Dans ce chapitre, pour toute la description du démontage, remontage et chaussures de sécurité, afin d'éviter des blessures, utilisez des gants et lunette de protection.

**Environnement :**

Les lubrifiants atterrissent dans l'environnement. Respect de l'environnement: utiliser les lubrifiants dans des contenants appropriés, les stocker conformément et les éliminer dans les règles de l'art.

**2. MONTAGE :**

(voir Figure 1)

**NOTE :**

Lors du montage de l'attelage, il convient de respecter les dispositions pertinentes (p. ex. OLAA véhicules) ainsi que les directives de montage des fabricants du véhicule ! Les instructions (si disponibles) sur les plaques constructeurs des dispositifs de raccordement et les exigences concernant la hauteur de montage selon ECE-R 55 Annexe 7, "Règles de montage et prescriptions particulières" doivent être respectées.

**NOTE :**

À noter : les obligations du § 13 OLP relatives aux données figurant dans le certificat d'immatriculation en lien avec la charge remorquée admissible ainsi que la charge statique maximal admissible.

La boule d'attelage ne peut être montée que sur des plaques de connexion appropriées qui ont le schéma de perçage nécessaire (voir figure 1). Les surfaces de raccordement doivent être propres (sans peinture), planes et exemptes de graisse. Les connexions soudées de la boule d'attelage ne sont pas autorisées.

Lorsque le véhicule tracteur et la remorque sont en position horizontale, les dispositifs de liaison mécanique doivent être en position horizontale par rapport à la chaussée (écart angulaire max.  $\pm 3^\circ$ ) afin que les angles de pivotement entre les dispositifs de liaison qui se produisent lors d'une utilisation normale ne sont pas obstrués.

**MONTAGE DE L'ATTELAGE DE REMORQUE :**

L'attelage est vissé au véhicule à l'aide de 4 vis DIN EN 24014, DIN EN 24017 ou ISO 4762. Pour obtenir le bon couple de serrage, utiliser une clé dynamométrique. Ils doivent être serrés en croix. En règle générale, les vis de fixation ne sont pas comprises dans la livraison du support de remorquage, il convient donc de respecter les informations fournies par le constructeur du véhicule concernant la fixation.

En cas de données manquantes voir document séparé BA\_TASC\_400038, [www.walterscheid.com/downloads/](http://www.walterscheid.com/downloads/)

**AVERTISSEMENT :**

Lors de l'attelage et du dételage, il convient de respecter les directives de l'association professionnelle.

Personne ne doit se trouver entre les véhicules.

**3. DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT :**

**NOTE :**

La boule d'attelage doit être exclusivement combinée avec des têtes d'accouplement homologuées et adaptées au domaine d'utilisation, qui garantissent les angles de pivotement horizontaux et verticaux ou les espaces libres nécessaires. La boule d'attelage et la tête d'accouplement doivent être utilisées exclusivement à l'état verrouillé, voir également les instructions de montage et d'utilisation de la tête d'accouplement.

**3.1 ATTELAGE :**

- > Pour attelage, placez la boule d'attelage ouverte sur la boule d'attelage du véhicule tracteur et laissez-la s'encliqueter avec un déclic bien audible.
- > L'engagement correct doit être vérifié par l'affichage de contrôle de sécurité de la boule d'attelage ; il est impératif de respecter les instructions de montage et d'utilisation de la boule d'attelage.

**3.2 DETELAGE :**

- > Sécuriser la remorque contre tout déplacement inopiné à l'aide de béquilles, cales ou similaires.
- > Actionnez la poignée de la boule d'attelage pour l'ouvrir. Il est impératif de respecter les instructions de montage et d'utilisation de l'attelage à boule.

**4. MAINTENANCE :**

Dans le cadre de l'entretien du véhicule, les surfaces de contact au niveau du point d'accouplement doivent être lubrifiées et le serrage des vis de fixation de l'accouplement à boule de traction doit être vérifié.

**REPLACEMENT DE LA BOULE :**

Si la cote est inférieure à la limite selon le tableau 1, la boule d'attelage doit être remplacée.

**4.1 ENTRETIEN :**

- > La boule d'attelage doit être graissée régulièrement, surtout après le nettoyage au jet haute pression.
- > Toutes les pièces mobiles doivent être graissées régulièrement (en fonction de la durée d'utilisation) et leur souplesse doit être vérifiée.
- > Dans la mesure du possible, évitez de nettoyer avec des nettoyeurs à haute pression. Dans ce cas, d'accouplement à boule doit être graissée immédiatement.
- > Pour le regrainage, retirez la vieille graisse et lubrifiez la tête d'accouplement avec de la graisse fraîche. Pour lubrifier l'accouplement à boule, il convient d'utiliser une graisse résistante à l'eau (Type de lubrifiant : graisse au lithium saponifiée, classe de consistance : NL-GI2).

**IMPORTANT :**

En cas de remplacement de composants, utiliser exclusivement des pièces détachées Walterscheid 'origine. Si le propriétaire du véhicule ne dispose pas des travailleurs qualifiés et des équipements techniques nécessaires, le remplacement doit exclusivement être effectué par un atelier spécialisé.

**LIMITES D'USURE :**

Composant	cote nominale	cote limite d'usure	calibre de contrôle
	[mm]	[mm]	
Accouplement à boule SØ 50	50	49	X
col d'accouplement	29	27	-



Têtes d'attelage SØ 50

\*1)

-

X

Tableau 1

\*1) Avec une boule de test de 49 mm, le verrouillage positif doit fonctionner.

Pour le contrôle pratique de certaines limites d'usure, on peut utiliser un calibre de contrôle de Walterscheid disponible séparément.

Lorsque les limites d'usure sont atteintes, les composants usés doivent être remplacés.

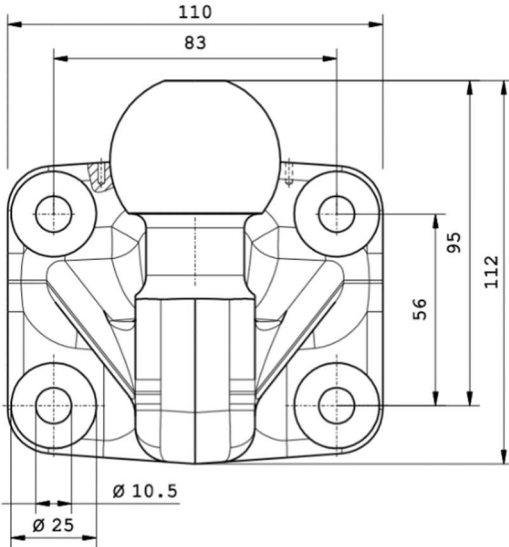
**AVERTISSEMENT :****CONSIGNES DE SECURITE :**

- > L'utilisateur est tenu de toujours utiliser l'attelage dans un état impeccable et d'interdire son utilisation aux personnes non autorisées.
- > Les charges spécifiées sur la plaque signalétique ne doivent pas être dépassées.
- > Les transformations et modifications de l'attelage de la propre initiative de l'utilisateur ne sont pas autorisées.

## 5. DETERMINATION DES VALEURS CARACTERISTIQUES POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ATTELAGE SUR LES VEHICULES AGRICOLES ET FORESTIERS :

Voir annexe ou document séparé BA\_TASC\_400029, [www.walterscheid.com/downloads/](http://www.walterscheid.com/downloads/)

BILD 1  
FIGURE 1



Typ / type: K-445